

# accompagne

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont signé, le jeudi 22 juin 2017, une convention de partenariat.



« Faciliter les échanges, optimiser les délais, renforcer le dialogue opérationnel et les actions de valorisation du patrimoine auprès des citoyens. »

François Baroin, président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



« Contribuer ensemble à une meilleure connaissance de l'histoire des territoires dans laquelle s'inscrivent les nouveaux projets d'aménagement. »

Dominique Garcia, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives



« Une volonté commune de faciliter l'intégration des opérations d'archéologie préventive, prescrites par l'État, aux projets d'aménagement. »

Daniel Guérin, directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

# contacts

Sur l'ensemble des territoires, les équipes de l'Inrap sont à votre écoute pour vous informer et accompagner votre projet.

## Directions régionales et interrégionales

### 1. Auvergne-Rhône-Alpes

Jacques Clair  
Directeur régional  
04 72 12 90 66 (ligne directe)  
04 72 12 90 00 (secrétariat)  
jacques.clair@inrap.fr  
11 rue d'Annonay  
69675 Bron cedex

### 2. Bourgogne-Franche-Comté

Hans de Klijn  
Directeur interrégional  
03 80 60 84 10  
hans.deklijn@inrap.fr  
Bâtiment Équinox  
5 rue Fernand-Holweck  
21000 Dijon

### 3. Centre-Île-de-France

Marie-Christiane Casala  
Directrice interrégionale  
01 41 83 75 31 (ligne directe)  
01 41 83 75 30 (secrétariat)  
marie-christiane.casala@inrap.fr  
Immeuble « Les Diamants »  
41 rue Delizy  
93692 Pantin cedex

### 4. Grand Est

Claude Gitta  
Directeur régional  
03 87 16 41 58 (ligne directe)  
03 87 16 41 50 (secrétariat)  
claudio.gitta@inrap.fr  
12 rue de Méric - CS 80005  
57063 Metz cedex 2

### 5. Grand Ouest

Claude Le Potier  
Directeur interrégional  
02 23 36 00 73 (ligne directe)  
02 23 36 00 40 (secrétariat)  
claudio.le-potier@inrap.fr  
37 rue du Bignon - CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné cedex

### 6. Grand Sud-Ouest Outre-mer

David Zurowski  
Directeur interrégional  
05 57 59 21 08 (ligne directe)  
05 57 59 20 90 (secrétariat)  
david.zurowski@inrap.fr  
140 avenue du Maréchal-Leclerc  
CS 50036  
33323 Bègles cedex

### 7. Hauts-de-France

Pascal Depaepe  
Directeur régional  
03 22 33 50 34 (ligne directe)  
03 22 33 50 30 (secrétariat)  
pascal.depaepe@inrap.fr  
32 avenue de l'Étoile du Sud  
80440 Glisy

### 8. Méditerranée

Marc Bouiron  
Directeur interrégional  
04 66 36 04 07  
marc.bouiron@inrap.fr  
561 rue Étienne-Lenoir, KM delta  
30900 Nîmes

### Siège Paris

Eddie Ait  
Délégué aux relations institutionnelles et au mécénat  
01 40 08 81 02  
06 78 78 92 09  
eddie.ait@inrap.fr  
121 rue d'Alésia - CS 20007  
75685 Paris cedex 14

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)

Suivez-nous sur



Institut national de recherches archéologiques préventives

# Archéologie préventive :

# l'Inrap

Communes & intercommunalités

# partenaire des territoires



# l'Inrap vous accompagne



L'Inrap au Salon des maires



Les thermes de la villa de Langrolay-sur-Rance (Côtes-d'Armor)



Atelier pédagogique lors des Journées nationales de l'archéologie

## 1 / Avant le chantier

### Pour anticiper ensemble l'opération archéologique

Vous avez un **projet d'aménagement**? Vous avez reçu une **prescription de diagnostic de l'État** et l'Inrap est chargé de la réaliser? Nos experts vous informent des **démarches à accomplir** et vous conseillent sur la meilleure manière d'**intégrer l'opération d'archéologie** à votre projet d'aménagement. Un dialogue renforcé avec vos interlocuteurs de proximité à l'Inrap

est le meilleur moyen de **respecter les calendriers** de réalisation de vos projets d'aménagement. L'opération archéologique démarrera et se déroulera à la date et dans les délais prévus si l'intégralité de vos données nous sont transmises au plus tôt: vos contraintes en matière de génie civil, la disponibilité des terrains, ou encore les impératifs environnementaux et agricoles.

**8%** des projets d'aménagement font l'objet d'un diagnostic, moins de **2%** font l'objet d'une fouille.

(Observatoire de l'archéologie préventive, ministère de la Culture, 2016)

## 2 / Pendant le chantier

### Pour intégrer l'opération archéologique à votre projet d'aménagement

#### L'Inrap garantit:

- un personnel formé, hautement qualifié;
- une politique volontariste en matière d'hygiène et de sécurité;
- une bonne gestion des réglementations environnementales et des procédures qualité;
- la prise en compte de la qualité de vie des riverains;
- le respect de l'intégrité des terrains: remise en état, évacuation des déchets, sécurisation des terrains.

Chaque année, l'Inrap travaille dans **+ de 2 000 communes**.

## 3 / Après le chantier

### Pour valoriser le patrimoine de votre territoire

Les opérations archéologiques contribuent à la **valorisation du patrimoine des territoires**: quels que soient les vestiges découverts, ils révèlent un pan de l'**histoire locale** qui peut être intégré à **votre projet culturel ou touristique** et porté à la connaissance des citoyens. L'Inrap peut vous aider à mettre en place **des actions de développement culturel pour des publics de tous âges**: expositions, publications, conférences, supports multimédias, actions d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes et des scolaires, participation aux Journées nationales de l'archéologie (chaque année au mois de juin), etc.

**85%** des Français pensent qu'avoir des vestiges archéologiques est un avantage pour une commune.

(Enquête Harris interactive 2016)